

ANNEXE II

MODELE DE PREDIAGNOSTIC

Ce modèle homologué de prédiagnostic doit obligatoirement être transmis à l'organisme évaluateur accrédité lors de la commande de la visite d'inspection en vue de l'obtention du classement dans la catégorie souhaitée. Il est recommandé au village de vacances de prendre plus particulièrement connaissance du tableau de classement des villages de vacances (annexe 1 du présent arrêté), du guide de contrôle, et de procéder à une simulation du nombre de points atteints pour la catégorie demandée.

Nom de l'établissement : _____	
Adresse : _____	
Code postal _____	Ville _____
Tél. : _____	Fax : _____
E-mail : _____	
Site internet : _____	
Numéro de SIRET : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
Nombre de logements : _____	
Types de logements : _____	
Capacité d'accueil de l'établissement (nombre de personnes accueillies) : _____	
Offre de séjour proposée: <input type="checkbox"/> Pension <input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Pension & location	
Type spécifique de villages de vacances : <input type="checkbox"/> Hébergement dispersé <input type="checkbox"/> Hébergement léger	
Classement actuel :	<input type="checkbox"/> Non classé <input type="checkbox"/> Confort <input type="checkbox"/> Grand confort
Catégorie de classement demandée :	<input type="checkbox"/> 1* <input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> 5*

1. Equipements

1.1 Extérieurs de l'établissement

- Présence de signalétique (entrée, parking, accueil etc...) (c. 1) Présence d'une enseigne (c. 2)
- Type de mise en valeur des bâtiments (c. 3) : éclairage végétaux Autre, préciser : _____
- Parc ou jardin (c. 4)
- Existence d'un éclairage approprié (c. 5) ; préciser : _____
- _____

1.2 Espaces d'accueil

Espaces communs

Description des espaces communs (c. 7) :

- Réception Hall de réception Salon(s) nb.: _____
- Salle(s) d'animations ; nb.: _____ Autres salles ou /et salons ; préciser : _____
- _____

Surface globalisée des espaces communs comprenant réception, salles et salons d'animation adultes et enfants distincts de la salle de restaurant si présente,

	1*	2*	3*	4*	5*
jusqu'à 100 lits, au moins	20m ²	50m ²	50m ²	65m ²	90m ²
de 101 à 150 lits	30m ²	60m ²	60m ²	80m ²	120m ²
de 151 à 200 lits	40m ²	80m ²	80m ²	100m ²	140m ²

A chaque tranche supplémentaire de 50 lits, ces surfaces doivent être augmentées d'au moins 10m² pour chaque catégorie de village de vacances.

	Surface(s) (déclarée(s))
Hall d'accueil	
Salon(s)	
Salle(s) d'animation	
Surface globalisée	

Tenue correcte du personnel d'accueil (c. 9) Présentation correcte du personnel d'accueil (c. 9)

Système de rafraîchissement d'air dans le hall (c. 10):

climatisation - puits canadien - persiennes - Autre, préciser : _____

Espace dédié équipé d'une télévision couleur (c. 11) Espace bar (c. 12)

Sanitaires communs

Equipement commun (hommes/femmes) (c. 13) Equipement séparé (hommes/femmes) (c. 14)

Tablette près du point d'eau dans les sanitaires communs ou dans les sanitaires femmes (c. 15)

Patère (c. 16) Poubelle (c. 16)

Point d'eau et savon pour se laver les mains (c. 17) Moyen de séchage des mains (c. 17)

Equipement électrique des locaux communs

Eclairage en bon état de fonctionnement (c. 18) : dans les couloirs - dégagements - locaux communs

Téléphonie et communication

Moyen d'appel accessible au public 24 heures sur 24 (c. 19) : à la réception - à proximité (-150 m)

Accès à Internet (c. 20) ; préciser : _____

Accès à Internet haut débit (c. 21) : wifi - adsl - Fibre optique

Matériel ayant accès à Internet à disposition (c. 22)

1.3 Equipements spécifiques

Locaux et équipements spécifiques

Buanderie/laverie (c. 23) : Lave-linge (c. 23) Sèche-linge (c. 23) Table à repasser (c. 23) fer à repasser (c. 23)

Equipement de lavage séchage du linge adéquation pour l'hébergement dispersé (c. 23)

Local pour vélos (c. 24) Parking pour vélos (c. 24) Local pour skis (c. 24)

Parkings et garages

Parking (c. 25) Garage (c. 25)

Circulation des véhicules interdite à l'intérieur des zones d'habitation du village à l'exclusion du passage pour services utilitaires et du service de bagages (c. 26)

Ascenseurs

Nombre de bâtiments : _____ Nombre d'ascenseurs par bâtiment : _____

	Nb. d'étage(s)	Ascenseur	Validation du (des) critère(s)
- Bâtiment 1 :			<input type="checkbox"/> 27 <input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 29 30
- Bâtiment 2 :			<input type="checkbox"/> 27 <input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 29 30
- Bâtiment 3 :			<input type="checkbox"/> 27 <input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 29 30
- Bâtiment xx :			<input type="checkbox"/> 27 <input type="checkbox"/> 28 <input type="checkbox"/> 29 30

Présence d'un 2^{ème} ascenseur en 5 étoiles (c. 31)

1.4 Equipements sportifs et de loisirs

Les équipements collectifs d'animation (c. 32) : sont situés dans l'enceinte du village de vacances sont situés en dehors du village de vacances appartient à une commune appartient à un tiers

Si nécessaire convention signée entre le village de vacances et l'opérateur public ou privé pour la mise à disposition d'équipements collectifs d'animation précisant la gratuité pour les résidents du village de vacances et les modalités d'utilisation des équipements (c. 32)

Pourcentage des équipements mis à disposition des vacanciers gratuitement (c. 33) : _____

Salle de jeux de société intérieure (c. 34) Espace dédié (c. 34)

Aire de jeux extérieure pour enfants (c. 35) Nb. d'agrès : _____

Equipements aquatiques

Piscine privative (extérieure ou intérieure) (c. 36) - Piscine privée (c. 37) - Piscine publique entrée gratuite (c. 37) - Plage à moins de 300 m (c. 37) - Plan d'eau de baignade à moins de 300m (c. 37)

Espace forme (c. 38) : Sauna (c. 38) - Solarium (c. 38) - Bain bouillonnant (c. 38) - Salle de musculation (c. 38) - Massage (c. 38) - Autre; préciser : _____

1.5 Logement

Logement

Equipements du logement (pension et locatif)

Affichage visible des consignes de sécurité (c. 39)

Equipements média du logement

Logements équipés d'une télévision couleur avec télécommande (c. 40)

Pourcentage d'équipement : _____

TV écran plat (c. 41) Accès à des chaînes internationales ou chaînes thématiques dans tous les logements équipés d'une télévision (c. 42) : sports, culture, enfants Chaînes étrangères; préciser :

Equipements de l'ensemble du logement pour le confort des clients

Système de rafraichissement d'air (c. 43) :

climatisation puits canadien persiennes Autre, préciser : _____

Précautions techniques prises pour assurer le confort acoustique (c. 44) :

Joints isophoniques seuils suisses double vitrage Autre, préciser : _____

Accès Internet

Logements équipés (c. 45) : d'une prise ADSL d'accès Wifi : gratuit ou payant

Pourcentage d'équipement des logements : 50%(c. 46) 100% (c. 47) Autre; préciser : _____

1.5.1 MODULE FORMULE LOCATIVE

Surfaces (en m²) en formule locative:

Logement (séjour ou studio) pour 2 pers. (coin cuisine compris) (1* : 10m² - 2* : 12m² - 3* : 15m² - 4* : 18m² - 5* : 22m²)

Superficie supplémentaire (au delà des 2 premières personnes mentionnées pour le séjour / studio et/ ou la chambre principale) : 3m²

Type de logements	Surface de la pièce principale en m ²	Surface de la chambre principale en m ²	Surface du séjour en m ²	Surface de la chambre supplémentaire en m ²	Surface de la 2 ^{ème} chambre supplémentaire en m ²	Surface de la 3 ^{ème} chambre supplémentaire en m ²	Surface totale globalisée
2 personnes							
3 personnes							
4 personnes							
5 personnes							
6 personnes							
7 personnes							
8 personnes							
9 personnes							
10 personnes							

Terrasse privée (2m²) (c. 51) Pourcentage d'équipement : _____

Balcon ou loggia (2m²) (c. 51) Pourcentage d'équipement : _____

Jardin privatif (5m²) (c. 51) Pourcentage d'équipement : _____

Cuisine ou coin cuisine

Pourcentage de logements équipés d'une cuisine ou d'un coin cuisine (c. 52) : _____

Placards Evier avec robinet mélangeur ventilation (statique, VMC ou fenêtre)

Table(s) : _____ Sièges : _____

Réfrigérateur

Quantité de vaisselle de table par personne (c. 53) : 2 verres 2 assiettes 1 grande cuillère

1 petite cuillère 1 couteau 1 fourchette

Vaisselle non dépareillée

Équipement pour la préparation des repas (c. 54) : 1 saladier 1 plat allant au four 2 casseroles

1 poêle Plaque de cuisson 2 foyers (c. 55) Poubelle fermée (c. 56)

Équipement nécessaire pour nettoyer les sols (c. 57) :

1 seau et un balai brosse un balai de lavage à frange avec seau et presse aspirateur

Balai mécanique si moquette Autre ; préciser : _____

Four ou rôtissoire ou micro-ondes (c. 58) Pourcentage d'équipement : _____

Plaque 3 ou 4 foyers (c. 59) Pourcentage d'équipement : _____

Plaque vitrocéramique (c. 60) Pourcentage d'équipement : _____

2^{ème} fonctionnalité du four (c. 61) Pourcentage d'équipement : _____

Lave-vaisselle dans les logements de 4 personnes et plus (c. 62) Pourcentage d'équipement : _____

Réfrigérateur avec congélateur (c. 63) Pourcentage d'équipement : _____

Réfrigérateur grande capacité pour les logements de 5 personnes et plus (c. 64) Pourcentage d'équipement : ____

Cafetière (c. 65) Pourcentage d'équipement : _____

Grille-pain (c. 66) Pourcentage d'équipement : _____

Bouilloire (c. 67) Pourcentage d'équipement : _____

Autocuiseur (c. 68) Pourcentage d'équipement : _____

Hotte (c. 69) Pourcentage d'équipement : _____

Équipement mobilier du logement

Séparation partielle au delà de 2 personnes (c. 70) :

coin montagne rideau claustra décrochement Autre : _____

Séparation par porte (c. 71)

Assise(s) (autre(s) que le lit) (c. 72)

Table(s) (c. 72) : _____ Assises (c. 72) : _____

Table basse (c. 73) Canapé (c. 73) Fauteuil (c. 73)

Miroir (en pied pour 5 étoiles) (c. 74)

Équipement électrique du logement

Présence dans chaque pièce de deux points lumineux (hors toilettes) (c. 75)

Nombre de prise(s) de courant libre(s) (1* : 2 - 2* : 2 - 3* : 3 - 4* : 4 - 5* : 4) (c. 76) : _____

Nombre minimal de prises libres dans le logement majoré + 2 prises (au minimum une prise vers la table) (c. 77)

Nb.de prises : _____

Coin repos ou chambre(s) (les critères s'appliquent à la chambre ou les chambres supplémentaires)

Rangement

Linéaire de rangements par coin repos ou chambre en cm (1* : 100 - 2* : 120 - 3* : 160 - 4* : 185 - 5* : 200)

Linéaire en cm (c. 78) : _____

Majoration des minimas en linéaire de rangement (c. 79) : _____

Penderie (c. 80) Partie penderie (c. 80)

Literie

Dimensions minimales des lits (c. 81)

Dimension minimale du lit single : _____

Dimension minimale du lit double : _____

Dimension de la literie majorée (c. 82) :

Dimension minimale du lit single : _____

Dimension minimale du lit double : _____

Oreiller supplémentaire à la demande Couverture supplémentaire à la demande (c. 83)

Présence d'un support en tête de lit par personne (c. 84)

Linge de lit et de toilette

Draps fournis (c. 85) : Gratuitement Payant Lits faits à l'arrivée (c. 86)

Présence de linge de toilette en quantité suffisante (gratuit ou payant) (c. 87)

Possibilité d'obtenir du linge supplémentaire gratuit ou payant) (c. 88)

Linge de lit et de toilette propre et en bon état (c. 89) :

1 : insuffisant - 2 : moyen - 3 : bien - 4 : irréprochable

Equipements électrique

Eclairage général du logement en bon état (c. 90) Eclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant (c.

91) Prise de courant libre près du lit (c. 92) Interrupteur éclairage central près du lit (va-et-vient) (c. 93)

Sanitaires et salle d'eau

Sanitaires (c. 94) : douche baignoire WC lavabo robinet mélangeur point lumineux

Douche et baignoire séparées dans les chambres : Pourcentage d'équipement : _____

Equipements :

Nombre de patères (c. 95) : _____ Poubelle fermée (c. 96)

1 prise de courant rasoir (c. 97) ou Prise libre dans le logement près d'un miroir (c. 97)

Prise à l'extérieur salle d'eau pour raisons de sécurité (c. 97)

Salle d'eau privative supplémentaire dans les logements de plus de 7 personnes (c. 98) : douche et d'une baignoire Pourcentage d'équipement : _____

Douche et baignoire séparées dans 100% des chambres (c. 99)

2 points lumineux dont 1 sur lavabo (c. 100) Pourcentage d'équipement : _____

Sèche-cheveux (c. 101) Pourcentage d'équipement : _____

Robinet mitigeur (c. 102) Pourcentage d'équipement : _____

Porte serviette chauffant (c. 103) Pourcentage d'équipement : _____

Pare-douche (c. 104) Pourcentage d'équipement : _____

Miroir de plus de 0,50 m² (c. 105) Pourcentage d'équipement : _____

Tablette (c. 106) Pourcentage d'équipement : _____

Espaces de rangement (c. 107) Pourcentage d'équipement : _____

Salle d'eau privative supplémentaire

WC séparé de la salle d'eau privative pour les logements au-delà de 5 personnes (c. 108)

WC séparé de la salle d'eau privative pour les logements au-delà de 4 personnes (c. 109)

Restaurant Non Applicable si absent

Présence d'un service de restauration (c. 110)

Rafraichissement d'air dans la (les) salle(s) de restauration (c. 111)

Climatisation Puits canadien Persiennes Autre; préciser : _____

Horaires de services affichés à l'entrée du restaurant (c. 112)

1.5.2 MODULE FORMULE PENSION

Surfaces (en m²) en formule pension

Surface minimum globale en m² (sanitaires non compris) :

	1*	2*	3*	4*	5*
Chambre à 1 pers.	8	8	9	11	18
Chambre à 2 pers.	9	9	10	12	20
Chambre à 3 pers.	10	11	12	14	22
Chambre à 4 pers.	13	14	15	17	24

Au delà + 2m² par personne supplémentaire

Nombre de logements : _____ Nombre de types de logements: _____

Nom et description des types des logements (studio, appartement 2 personnes, appartement 3 personnes...) à compléter dans le tableau ci-dessous.

Type de logements	Surface de la pièce principale en m ²	Surface du séjour en m ²	Surface de la chambre supplémentaire en m ²	Surface de la 2 ^{ème} chambre supplémentaire en m ²	Surface de la 3 ^{ème} chambre supplémentaire en m ²	Surface totale globalisée
1 personne		/	/	/	/	/
2 personnes			/	/	/	/
3 personnes				/	/	/
4 personnes				/	/	/
5 personnes					/	/
6 personnes					/	/
7 personnes						/
8 personnes						/
9 personnes						
10 personnes						

Surface minimum globale conforme (c. 113)

Surface globale majorée (c. 114)

Terrasse privée (2m²) (c. 115) Pourcentage d'équipement : _____

Balcon ou loggia (2m²) (c. 115) Pourcentage d'équipement : _____

Jardin privatif (5m²) (c. 115) Pourcentage d'équipement : _____

Equipement de la chambre

Séparation partielle au delà de 2 personnes (c. 116) :

coin montagne rideau claustra décrochement Autre : _____

- Séparation par porte (c. 117)
- Assises (autre que le lit) (c. 118) Pourcentage d'équipement : _____
- Bureau avec assise (c. 119) Pourcentage d'équipement : _____
- Plan de travail avec assise (c. 119) Pourcentage d'équipement : _____
- Une tablette de chevet par personne (c. 120) Un tabouret tête de lit par personne (c. 120)
- Miroir (en pied pour 5 étoiles) (c. 121)

Equipements électrique

- Eclairage général du logement en bon état (c. 122)
- Présence dans chaque pièce de deux points lumineux (hors toilettes) (c. 123)
- Eclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant (c. 124)
- Nombre de prise(s) de courant libre(s) (c. 125) Prise de courant libre près du lit (c. 126)
- Interrupteur éclairage central près du lit (va-et-vient) (c. 127)

Rangement

Linéaire de rangements par coin repos ou chambre en cm (1* : 100 - 2* : 120 - 3* : 160 - 4* : 185 - 5* : 200)

- Linéaire en cm (c. 128) : _____
- Majoration des s en linéaire de rangement (c. 129) : _____
- Penderie (c. 130) Partie penderie (c. 130)

Literie

Dimensions minimales des lits dans 100 % des chambres (c. 131)

- Dimension minimale du lit single : _____
- Dimension minimale du lit double : _____
- Dimension de la literie majorée (c. 132) : _____
- Dimension minimale du lit single : _____
- Dimension minimale du lit double : _____
- Oreiller supplémentaire à la demande (c. 133)
- Couverture supplémentaire à la demande (c. 133)

Linge de lit et de toilette

- Draps fournis gratuitement (c. 134) Lits faits à l'arrivée, gratuitement (c. 135)
- Produits d'accueil (savon, gel, shampoing,..) (c. 136)
- Présence de linge de toilette en quantité suffisante (gratuit ou payant) (c. 137)

Sanitaires et salle d'eau

Sanitaires privatifs (c. 140) ; pourcentage d'équipement : _____

- Douche Baignoire WC Lavabo robinet mélangeur Point lumineux Eau chaude et froide 24h / 24
- Nb. de salles de bains ou de douches communes (c. 141) : _____
- Nb. de WC communs (c. 142) : _____

Salles de bains ou de douches communes (c. 143)

- Douche Baignoire WC Lavabo robinet mélangeur Point lumineux Eau chaude et froide 24h /

Equipements :

- Nombre de patères (c. 144) : _____ Poubelle fermée (c. 145) 1 prise de courant rasoir (c. 146)
- Prise libre dans le logement près d'un miroir (c. 146)
- Prise à l'extérieur de la salle d'eau pour raisons de sécurité (c. 146)
- Douche et baignoire séparées Pourcentage d'équipement (c. 147) : _____
- 2 points lumineux dont 1 sur lavabo (c. 148) Pourcentage d'équipement : _____
- Sèche-cheveux (c. 149) Pourcentage d'équipement : _____
- Robinet mitigeur (c. 150) Pourcentage d'équipement : _____
- Porte-serviette chauffant (c. 151) Pourcentage d'équipement : _____
- Pare-douche (c. 152) Pourcentage d'équipement : _____
- Miroir de plus de 0,50 m² (c. 153) Pourcentage d'équipement : _____
- Tablette (c. 154) Pourcentage d'équipement : _____
- Espaces de rangement (c. 155) Pourcentage d'équipement : _____

Espace de restauration

- Présence d'un espace de restauration intérieur spécifique (c. 156) Service de restauration en extérieur (c. 157)
- Aménagement de la salle (c. 158) :
Capacité des tables 2 4 6 8 couverts Autre; préciser : _____
- Présence de (c. 159) : Chaises hautes - Rehausseurs
- Menu ou carte affiché à l'entrée du restaurant (c. 160) Un room service est disponible (c. 162)

Petit déjeuner

Nombre de gammes minimales de produits au petit déjeuner

1*	2*	3*	4*	5*
4	6	8	10	12

- Respect du nombre de gammes de produits (c. 163) : Nb. de gammes _____
- Dépassement du nombre de gammes de produits (c. 164) : Nb. de gammes _____

Déjeuner et/ou dîner

- Restaurant ouvert 7 jours sur 7 (c. 165)
- Déjeuner et/ou dîner dont plat de substitution :

1*	2*	3*	4*	5*
2	2	3	3	4

- Nombre minimal de plats chauds proposés (c. 166)
- Service de boissons (c. 168) Catégorie 1 Toutes catégories (c. 169)

Pique-nique

- Service pique-nique à la demande (c. 170)

2. Service au client

2.1 Qualité et fiabilité de l'information client

- Le tableau de classement ou son résumé est disponible sur demande dans l'établissement (c. 181)
- Support d'information commerciale au choix avec indication du niveau de classement (c. 182)
- Support d'information commerciale dans une langue européenne (c. 183)

- Support d'information commerciale dans deux langues étrangères dont l'anglais (c. 184)
- Support d'information commerciale dans trois langues étrangères dont l'anglais (c. 185)
- Langues proposées par ce support : F - GB - D - I - E - NL - Port - Russe - Chinois - Jap - Arabe - Autre(s), préciser : _____
- Les informations diffusées sont actualisées et correspondent aux prestations de l'établissement (c. 186)
Fréquence moyenne d'actualisation du site internet (donnée à titre indicatif): _____
- Existence d'un site internet en 2 langues (c. 187) :
- Langues proposées sur le site internet : F - GB - D - I - E - NL - Port - Russe - Chinois - Jap - Arabe - Autre(s), préciser : _____

2.2 Accueil téléphonique

- Répondeur qui laisse la possibilité de laisser un message (c. 188)
- Répondeur qui présente les heures d'ouverture de la réception et les autres informations utiles (c. 189)
- Réservation numérique possible sur le site de l'organisme gestionnaire (c. 190)

2.3 Réception et accueil sur site

Amplitude d'ouverture moyenne journalière de l'accueil, pendant les vacances scolaires, hors jours d'arrivée

	1*	2*	3*	4*	5*
Formule pension	5 h	6 h	6 h	10 h	11 h
Formule locative	3 h	4 h	5 h	6 h	7 h

- Respect de la présence minimale pour l'accueil (c. 191)
- Informations utiles (tarif, prix, services, horaires, moyens de paiement acceptés) (c. 192)
- Informations lisibles (c. 193) Informations visibles (c. 193)

Compétences et services en réception

- Accompagnement au logement (c. 194)
- Etat des lieux programmé à l'arrivée du client (c. 195) Etat des lieux programmé au départ du client (c. 195)
- Rafrâichissement offert à l'arrivée ou pot de bienvenue (c. 196)
- Réunion d'accueil (c. 197)
- Dossier d'informations utiles aux clients (prix, horaires, cartes et menus) (c. 198) :
- Information sur l'offre touristique locale accessible et disponible pour le client (c. 199)
- Prise en charge des bagages sur demande du client (c. 200)
- Questionnaire de satisfaction pour les clients (c. 201)
- Existence d'un système de collecte et de traitement des réclamations reçues dans l'établissement (c. 202)
- Traduction des supports d'information existants dans l'établissement au moins en une langue suivant la fréquentation de l'établissement (c. 203)
- Personnel pratiquant une langue officielle européenne en plus du français (c. 204)
- Personnel pratiquant deux langues étrangères dont l'anglais (c. 205)
- Personnel pratiquant trois langues étrangères dont l'anglais (c. 206)
- Langues pratiquées par le personnel : F - GB - D - I - E - NL - Port - Russe - Chinois - Jap - Arabe - Autre(s), préciser : _____
- Identification des langues parlées par le personnel (c. 207) :
- Par un panneau d'information Par un badge porté par le personnel

Equipements complémentaires, autres services

- Prêt ou location de matériel pour bébés : lit pliant, chaise bébé, baignoire bébé (c. 208)
- Ménage en cours de séjour (prestation gratuite ou payante) (c. 209)
- Ménage en fin de séjour (prestation gratuite ou payante) (c. 209)
- Boutique (produits de 1ère nécessité) (c. 210)
- Point de vente de plats chauds (c. 210)
- Service de livraison de repas proposé sur le village de vacances (c. 210)

Animations : Pour permettre au cabinet sélectionné de réaliser sa visite et de valider les critères d'animations, l'exploitant doit archiver les programmes proposés à ses clients pendant le trimestre précédent le classement. L'inspecteur devra pouvoir les consulter lors de l'inspection.

2.4 Services d'animations – Période de vacances scolaires

Nombre de critères d'animations adultes ou enfants cumulés en période de vacances scolaires (sur 10 critères obligatoires d'animation existants n°212 à 227) (1* : 2 - 2* : 3 - 3* : 4 - 4* : 5 - 5* : 7)

Nb. de critères dans l'établissement (c. 211) : _____

Animations adultes

Fréquence des animations générales : minimum 4 jours par semaine (minimum de 2 heures d'animations dans une journée), hors soirées

Préciser la fréquence (c. 212) : _____

Nombre d'heures d'animations par semaine (animations variées, gratuites et encadrées), hors soirées (1* : 10h - 2* : 10h - 3* : 12h - 4* : 12h - 5* : 12h)

Nb. D'heures (c. 213) : _____

Nombre d'heures d'animations par semaine (animations variées, gratuites et encadrées), hors soirées majorées (c. 214 nb. d'heures : _____)

Animations de soirées : minimum 3 animations de soirées par semaine

Préciser le nombre (c. 215) : _____

Plus de 3 soirées adultes animées par semaine (c. 216)

Préciser le nombre ou les activités: _____

Horaires d'ouverture du bar (si existant) (1* : 2h - 2* : 4h - 3* : 5h - 4* : 6h - 5* : 6h) (c. 217)

Préciser : _____

Horaires d'ouverture du bar majorée; nb d'heures (c. 218) : _____

Nombre minimal d'activités de découverte de la région par semaine (exemple : visites, balades pédestres, randonnées accompagnées, excursions...) (1* : 1 - 2* : 1 - 3* : 2 - 4* : 3 - 5* : 4) (c. 219)

Préciser le nombre ou les activités : _____

Animations enfants

Amplitude de fonctionnement des clubs (au moins 6 semaines par an) (c. 220)

Préciser : _____

Programme d'animations : (possibilité de joindre le programme des deux mois écoulés) (c. 221)

Préciser : _____

Qualification du personnel (c. 221)

Préciser : _____

Amplitude de tranches d'âge prise en charge gratuitement en clubs (1* : 4 années - 2* : 4 années - 3* : 6 années - 4* : 8 années - 5* : 10 années) (c. 222) :

Préciser : _____

Amplitude de tranches d'âge prise en charge gratuitement en clubs majorée (1* : 4 années - 2* : 4 années - 3* : 6 années - 4* : 8 années - 5* : 10 années) (c. 223) :

Préciser : _____

Nombre de demi-journées d'animations enfants par semaine (veillées incluses) (1*4 2*4 3*6 4*8 5*8) (c. 224)

: _____

Préciser : _____

Nombre de demi-journées d'animations enfants par semaine majorée (veillées incluses) (1* : 4 - 2* : 4 - 3* : 6 - 4* : 8 - 5* : 8) (c. 225) :

Préciser : _____

Local spécifique pour l'animation enfant, aménagé et équipé de matériel de jeux adapté et de qualité (c. 226)

Nombre de clubs enfants maximum par local d'animation enfants (c. 227) :

Préciser : _____

2.5 Services d'animations – Hors période de vacances scolaires

Nombre de critères d'animations adultes et/ou enfants cumulés hors période de vacances scolaires (sur 10 critères d'animations existants n°212 à 227) (1* : 1 / 2* : 2 / 3* : 3 / 4* : 3 / 5* : 4) (c. 228)

Nb. de critères dans l'établissement : _____

3. Accessibilité et développement durable

3.1 Accessibilité aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite

Les supports d'information (guide, web,...) renseignent sur l'accessibilité de l'établissement (c. 229)

Sensibilisation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap (par ex. note interne,...) (c. 230)

Formation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap (c. 231)

Mise à disposition d'une boucle magnétique (c. 232) Mise à disposition d'un fauteuil roulant (c. 233)

Cartes clés avec repères tactiles (c. 234)

Mise à disposition de télécommande de télévision à grosses touches et de couleurs contrastées (c. 235)

Mise à disposition de téléphones à grosses touches et boucle magnétique intégrée et touches de couleurs contrastées (c. 236)

Mise à disposition de réveils lumineux ou vibreurs (c. 237)

Installation de mains courantes dans tous les couloirs (c. 238)

3.2 Environnement et développement durable

Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe de l'énergie (c. 239)

Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe de l'eau (c. 240)

Sensibilisation du personnel et des collaborateurs à la gestion économe des déchets (c. 241)

Sensibilisation des clients au respect des résidents vis-à-vis des nuisances sonores (c. 242)

Nombre de critères ci-dessous respectés : _____

Information des clients sur les actions de l'établissement en matière de développement durable (c. 243)

Information des clients sur les actions qu'ils peuvent réaliser lors de leur séjour en matière de développement durable (c. 244)

Formation du personnel à la gestion économe de l'énergie, de l'eau, des déchets (c. 245)

Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de consommation d'énergie (c.246)

Mise en œuvre d'au moins une mesure de réduction de consommation d'eau (c. 247)

Mise en œuvre d'au moins une mesure de gestion des déchets (c. 248)

Utilisation de produits d'entretien et consommables respectueux de l'environnement pour les espaces communs (c. 249)

Utilisation de produits d'accueil de salle de bain en conditionnement rechargeable (c. 250)

Utilisation régulière d'au moins deux produits issus de la production régionale ou du commerce équitable ou de l'agriculture biologique (c. 251)

Vélos mis à la disposition des clients (c. 252)

Précisions importantes relatives aux informations déclarées dans ce présent prédiagnostic et dans le cadre d'une demande de classement du village de vacances :

--

Nom de l'établissement

Responsable d'exploitation

Déclare les informations fournies justes et sincères,

Fait à :

Date :

Signature